

NOTES BIBLIQUES & PRÉDICATIONS

30 juin 2024

Repousser les limites

Pasteure
Françoise Mézi

Texte : Marc 5,21-43

Notes bibliques

Contexte

La Bonne nouvelle de Marc s'est ouverte sur la prophétie d'Ésaïe 40 - la voix qui crie : « Préparez les chemins du Seigneur pour son troupeau, et quand le chemin se fait aride, tirez au plus court vers la source de sa Parole ». Fort de cet encouragement, Jean baptise les foules et annonce celui qui arrive. Le baptême de Jésus est l'occasion pour la voix du ciel de répondre à la voix d'Ésaïe : « Tu es mon Fils bien-aimé, le raccourci qui mène à moi¹. » L'épreuve en vérité suit immédiatement le baptême : Jésus affronte l'Adversaire au désert pendant quarante jours. Jésus recrute ensuite comme disciples quatre pêcheurs, puis commence son ministère à la synagogue de Capharnaüm. Ministère qu'il inaugure avec une parole prophétique accompagnée d'une guérison². Les guérisons se multiplient en Galilée. Il revient à Capharnaüm. La controverse qui s'est ouverte à la synagogue avec les autorités religieuses se poursuit en raison de la non-observance par les disciples du jeûne et du sabbat. Jésus se retire vers la mer de Galilée puis monte sur la montagne avec les douze apôtres qu'il a discernés pour relayer son enseignement et guérir les foules. Les tergiversations se poursuivent ; on l'accuse d'une possession démoniaque, d'avoir perdu l'esprit : Jésus renvoie les spécialistes des écritures et sa famille dos à dos. Alors commence l'enseignement en paraboles,



- 1 Pour une explication plus détaillée sur la traduction de *en soi eudokesa*, que l'on retrouve dans Matthieu, Marc et Luc, traduction, se référer aux [notes bibliques en ligne sur Luc 3,22](#)
- 2 Difficile de distinguer entre guérison et exorcisme : du temps de Jésus, de nombreuses maladies étaient attribuées à des possessions démoniaques

qui s'ouvre sur celle du semeur. Le chapitre 4 se termine sur la traversée du lac de Galilée : traversée agitée où Jésus calme la tempête – symbolique forte des remous causés par sa Parole. Arrivé en pays non-juif³, Jésus chasse la légion de démons qui envahissaient l'homme qui errait au milieu des tombes. Les démons investissent un troupeau de porcs qui vont se jeter dans le lac. L'homme ainsi délivré demande à accompagner Jésus. Jésus le renvoie témoigner auprès des siens, avant de retraverser le lac vers « l'autre côté ». En hébreu, l'eau symbolise la Parole, et c'est le même mot qui en hébreu désigne la lèvre et le rivage ; la traversée qui suit est à la fois physique et symbolique, passant d'un bord à l'autre de la Parole - de pays non-juif en pays juif. Ici commence notre passage.

Au fil du texte

Les commentaires détaillés de Marc 5,21-43 sont disponibles :

- en ligne à l'adresse ci-dessous avec le texte source en regard : <https://guidestepbible.blogspot.com/2024/05/repousser-les-limites.html>
- et dans l'Annexe : étude détaillée du texte du présent document, p.8.

Que retenir de cette étude détaillée ?

Deux histoires se succèdent : celle d'une femme qui souffre de pertes de sang depuis douze ans, et celle d'une « fillette » de douze ans « aux extrémités ». Il y a vraisemblablement une intention littéraire derrière les faits qui relie les deux histoires : deux figures féminines, les douze ans mentionnés dans les deux cas.

- La description de la femme qui perd son sang depuis douze ans nous fait penser aujourd'hui aux symptômes d'un fibrome utérin, mais il ne faut pas perdre de vue qu'aux termes de [Lévitique 15,25-27](#), **cette femme est impure depuis douze ans**, et donc bannie de la société : *²⁶Tout lit sur lequel elle se couche ou tout siège sur lequel elle s'assied est impur, comme pendant ses règles. ²⁷Celui qui touche ce lit ou ce siège, qu'il lave ses vêtements et se lave lui-même ; il reste impur jusqu'au soir.* Quand on lit tout le chapitre 15, on comprend que le « toucher » se limite pas seulement au contact direct avec la peau d'une personne impure, mais inclut aussi le contact avec les vêtements ou les objets ayant été en contact avec une source d'impureté.

La femme a touché le dos du vêtement de Jésus : **Jésus est-il impur du fait de l'attouchement de la femme ?** À la réaction de Jésus et à la peur de la femme, on comprend que **Jésus et la femme prennent la situation au sérieux**. Jésus réagit conformément à [Lévitique 5,3](#) : *si quelqu'un entre en contact avec une*

3 Au pays des Geraséniens nous dit le texte. Pour voir l'emplacement sur la carte : <https://www.stepbible.org/html/multimap.html?coord=32.65,35.70&strong=G5184&gloss=Tyre&book=Mark>

personne atteinte d'une impureté, quelle qu'elle soit ; il ne s'en est peut-être pas rendu compte sur le moment, mais dès qu'il l'apprend, il en porte la responsabilité.

Ce sont les disciples qui essaient de faire pencher la balance du côté de l'ignorance qui permettrait à Jésus d'y échapper : « *Tu vois la foule qui te presse de tous côtés, et tu demandes : "Qui m'a touché ?" ».*

Jésus n'éluide donc pas sa responsabilité, ce qui donne **toute sa force à la conclusion** : le problème est littéralement résolu à sa source : à l'instant-même où la femme touche le vêtement « *aussitôt fut asséchée la source de son sang et elle se rendit compte dans son corps qu'elle était guérie de ce fléau.* » (Marc 5,29).

- **La seconde histoire est surprenante : la « fillette » se révèle au final être une adolescente de douze ans, et donc en âge de se marier si elle est pubère.** L'obstination du père à nommer "petite" sa fille de douze ans m'oriente vers **l'hypothèse d'un viol**. Son obstination peut s'expliquer s'il cherche à souligner le fait que sa fille, de douze ans certes, n'est pas encore pubère, de manière à ce que la violence dont elle a été l'objet ne soit pas considérée comme un acte sexuel. En effet , aux termes de [Deutéronome 22,28-29](#), le violeur d'une jeune fille vierge non fiancée doit s'acquitter d'une somme d'argent envers le père et prendre la jeune fille pour femme. Mais que se passe-t-il quand le violeur ne peut être désigné ? Le texte du Deutéronome indique qu'une jeune fille violée en ville sans avoir crié à l'aide doit être considérée comme ayant donné son consentement ; et donc, si elle est fiancée, c'est un adultère passible de la mort par lapidation. Quid alors d'une jeune fille violée en ville (Jairos habite en ville puisqu'il est le chef de la synagogue) qui n'a pas appelé à l'aide et ne peut nommer son agresseur ? Elle est présumée consentante et sans personne pour l'épouser. C'est la déchéance qui l'attend - la mort sociale. Peut-être était-elle en train de jeûner pour se purifier (d'où la recommandation du verset 43), poussant le jeûne jusqu'à se laisser mourir de faim ? On comprend alors mieux l'obstination du père à la désigner comme fillette non pubère, de manière à ce que la violence dont elle a été victime soit reconnue comme telle : une violence envers une enfant - et non une agression sexuelle où, selon les mœurs du temps, le non-consentement de celle qui est violentée est très difficile à faire valoir. Jésus réagit en donnant raison au père. La référence à l'agnelle :
 - d'une part renvoie à la parabole que Nathan raconte au roi David pour lui faire prendre conscience de son crime envers Bethsabée. David a commis un crime ;

- d'autre part ce terme désigne une femelle non parvenue à maturité sexuelle : l'acte ne saurait être qualifié de rapport sexuel.

Le verset 5,43 indique qu'une relation d'autorité s'est établie avec ceux qui sont là, à qui Jésus donne des ordres. Jésus par son comportement se positionne comme juge consulté pour résoudre un cas difficile, comme indiqué en [Deutéronome 17,8-13](#) : *⁸Si une affaire de meurtre, de coups et blessures, ou autre conflit est trop difficile pour ton village, tu la présenteras au lieu que le Seigneur aura choisi. ⁹Les prêtres-lévites et le juge en fonction à ce moment-là t'indiqueront comment juger l'affaire. ¹⁰Tu appliqueras la sentence qu'ils te communiqueront, en suivant exactement les directives reçues. ¹¹Tu ne t'écarteras pas des directives et des instructions qui te seront transmises. ¹²Si quelqu'un, dans son orgueil, agit sans tenir compte des directives du prêtre qui y sert le Seigneur ton Dieu, ou de celles du juge, il sera mis à mort. Tu feras ainsi disparaître le mal du milieu d'Israël. ¹³Tout le peuple sera dans la crainte en apprenant ce qui s'est passé, et plus personne n'osera agir avec un tel orgueil.*

Deux histoires qui se situent dans une « zone grise », aux limites de la Loi juive. Jésus résout les deux affaires sans enfreindre la loi, mais en se plaçant résolument du côté de la vie. Face à ceux qui préféreraient « laisser tomber » - les disciples au verset 31 et la foule au verset 35 - Jésus prend le parti de la femme et de Jaïros, dont la confiance les a poussés à aller jusqu'au bout. Ce sera le thème de la prédication.

Proposition de prédication (9.250 caractères avec la lecture biblique – environ 10 mn)

Marc 5,21-35 (traduction Nouvelle en Français Courant, avec une modification suggérée par l'étude du texte source, et indiquée en orange)

²¹Jésus regagna en barque l'autre côté. Une foule de gens s'assembla autour de lui alors qu'il se tenait au bord de l'eau. ²²Un des dirigeants de la synagogue, nommé Jaïros, arriva. Il voit Jésus, tombe à ses pieds ²³et le supplie avec insistance : « Ma petite fille est mourante, dit-il. Viens poser les mains sur elle afin qu'elle soit sauvée et qu'elle vive ! » ²⁴Jésus partit avec lui. Une grande foule le suivait et on le pressait de tous côtés. ²⁵Il y avait là une femme qui avait des pertes de sang depuis douze ans. ²⁶Elle avait beaucoup souffert du traitement de nombreux médecins. Elle y avait dépensé tout son argent, mais cela n'avait servi à rien ; au contraire, elle allait plus mal. ²⁷Elle avait

entendu parler de Jésus. Elle vint par-derrière dans la foule et toucha son vêtement. ²⁸Car elle se disait : « Si je touche au moins ses vêtements, je serai sauvée ! » ²⁹La source de son sang s'arrêta aussitôt et elle sentit dans son corps qu'elle était guérie de son mal. ³⁰Au même moment, Jésus se rendit compte qu'une force était sortie de lui. Il se retourna au milieu de la foule et il demandait : « Qui a touché mes vêtements ? » ³¹Ses disciples lui répondirent : « Tu vois la foule qui te presse de tous côtés, et tu demandes : "Qui m'a touché ?" » ³²Mais Jésus regardait autour de lui pour savoir quelle femme avait fait cela. ³³La femme tremblait de peur parce qu'elle savait ce qui lui était arrivé ; elle vint se jeter à ses pieds et lui dit toute la vérité. ³⁴Jésus lui dit : « Ma fille, ta foi t'a sauvée. Va en paix, et sois guérie de ton mal. » ³⁵Comme Jésus parlait encore, des gens arrivent de la maison du dirigeant de la synagogue et lui disent : « Ta fille est morte. Pourquoi déranger encore le maître ? » ³⁶Mais Jésus, ignorant ces paroles, dit au dirigeant de la synagogue : « N'aie pas peur, aie seulement confiance ! » ³⁷Il ne laissa personne l'accompagner, sauf Pierre, Jacques et Jean, son frère. ³⁸Ils arrivent à la maison du dirigeant de la synagogue, où Jésus voit l'agitation et des gens qui pleurent et poussent de grands cris. ³⁹Il entre et leur dit : « Pourquoi cette agitation et ces pleurs ? L'enfant n'est pas morte, elle est couchée. » ⁴⁰Mais ils se moquent de lui. Alors il les fait tous sortir, prend avec lui le père, la mère et ses trois disciples ; puis il entre dans la pièce où se trouve l'enfant. ⁴¹Il la prend par la main et lui dit : « Talitha koum ! » Cela se traduit "jeune fille, je te le dis, lève-toi !" ⁴²La jeune fille, qui avait douze ans, se leva aussitôt et se mit en marche. Ils furent frappés d'une grande émotion. ⁴³Mais Jésus leur donna des instructions afin que personne ne l'apprenne, et il dit de lui donner à manger.

Deux histoires surprenantes, qui bousculent Jésus aux confins de la Loi juive. Le début du texte nous avait prévenus : Jésus traverse de l'autre côté. Il revient du pays non juif où il a délivré un homme de ses nombreux démons. On pourrait dire qu'il vient de franchir les limites avec cette guérison, et revenu du pays non-juif, fort de cette expérience, il va faire bouger les limites de la Loi.

Les deux histoires en effet se situent dans une zone grise de la Loi juive.

Tout d'abord la femme qui perd son sang depuis douze ans. Si ces symptômes nous font penser aujourd'hui à un fibrome de l'utérus, il ne faut pas perdre de vue qu'aux termes de Lévitique 15,25, cette femme est impure. Et aussi ce qu'elle touche. Quand on lit tout le chapitre de Lévitique 15, il est difficile de conclure si elle rend ou non Jésus impur en touchant son vêtement. Ça n'est pas clair ; ça peut se discuter, comme sait si bien le faire

la tradition d'interprétation rabbinique. Les disciples, eux, ils préfèrent regarder ailleurs pour éviter de se poser la question. Pour eux, Jésus cherche la petite bête : « Tu vois la foule qui te presse de tous côtés, et tu demandes : "Qui m'a touché ?" » Mais Jésus, lui, ne lâche pas le morceau, car il a la sensation qu'il s'est passé quelque chose, et dès lors qu'il en a connaissance, il devient responsable de ce qu'il doit faire de cette information – c'est ce que dit la Loi en Lévitique 5,3 : si « *quelqu'un entre en contact avec une personne atteinte d'une impureté, quelle qu'elle soit ; il ne s'en est peut-être pas rendu compte sur le moment, mais dès qu'il l'apprend, il en porte la responsabilité.* » Et donc il cherche, alors même que le problème a été résolu à la source : dès que la femme a touché le vêtement, le texte nous dit que la source de son sang s'est tarie. Jésus n'a donc pas enfreint la Loi – il vient juste d'en toucher les limites.

Idem avec la fille de Jaïros. Curieuse histoire où le père s'obstine à parler d'une petite fille... qui se révèle à la fin avoir douze ans, un âge auquel à l'époque on peut être mariée. Cette petite fille qui n'en est pas une, Jésus l'appelle « Talitha » qui veut dire en araméen « agnelle » - et pas jeune fille comme le traduit le texte. Des incohérences qui pourraient pointer vers une histoire de viol. Car la Loi juive ne prévoit pas le viol d'une jeune fille pubère qui ne crie pas, ou ne sait pas désigner celui qui l'a violée. Elle va être soupçonnée d'avoir été consentante. Mais si l'agresseur n'est pas désigné – il serait alors obligé de l'épouser – c'est la déchéance qui attend la jeune fille – la mort sociale. On comprend alors que le père s'obstine à la désigner comme fillette, de manière à bien qualifier l'acte qui a été commis d'agression, et non de rapport sexuel. Et on imagine la jeune fille en train de jeûner pour se purifier – peut-être en allant trop loin car pour elle mourir est préférable à l'opprobre social qui l'attend et qu'elle ne mérite pas. Jésus la remet debout, ordonne qu'on lui donne à manger, et intime à ceux qui sont là de se taire. Il résout avec autorité cette situation difficile, comme l'y autorise Deutéronome 17,8-13. Là encore, Jésus ne déroge pas à la Loi, mais il l'interprète en refusant de se laisser enfermer dans des logiques mortifères.

Jésus flirte avec les limites de la Loi, sans la transgresser, mais en se conformant à l'injonction que Deutéronome 30,19 met dans la bouche de Moïse en discours d'adieu à la fin de sa vie : « *Oui, je vous avertis solennellement aujourd'hui, les cieux et la terre m'en sont témoins : je place devant toi la vie et la bénédiction d'une part, la mort et la malédiction d'autre part. Choisis donc la vie et tu vivras, toi et ta descendance.* »

Parce qu'aucune Loi digne de ce nom, aucune règle de vivre ensemble qui prend au sérieux son objectif de justice et de paix ne peut suivre une logique mortifère. Deutéronome 30,19 est la règle d'interprétation de toute la Loi juive. C'est cette préoccupation de choisir la vie qui doit prendre le pas sur toute autre interprétation dans tous les cas limites, toutes les

zones grises que comporte inévitablement tout règlement. C'est la préoccupation de choisir la vie, comme Jésus le démontre ici, qui doit faire progresser tout règlement et toute Loi. C'est cette préoccupation-là qui a ensemencé notre conception de la loi et de la justice. Nous n'avons eu de cesse que de faire progresser nos lois : décriminalisation de l'homosexualité en 1791, interdiction du travail des enfants en 1841, liberté de conscience en 1905, droit de vote et éligibilité pour les femmes en 1944, abolition de la peine de mort en 1981, reconnaissance du harcèlement sexuel en 1992.

Vous allez me dire : ces avancées légales sont le fait de la République, pas des Églises. À quoi je répondrai qu'il faut se garder de confondre nos institutions ecclésiales et le corps du Christ qui est l'Église invisible que nomme Calvin. L'église visible, ce sont nos institutions ecclésiales humaines. L'église invisible, elle, rassemble toutes celles et ceux qui sont dans le souffle de l'Esprit. Nos avancées éthiques s'enracinent dans notre culture judéo-chrétienne. La loi ne fait rien d'autre que figer en règlement les principes moraux de son temps. Paul Ricoeur écrit : la morale, ce sont les fleurs coupées de l'éthique. C'est l'esprit de vie, celui que dans notre tradition spirituelle nous nommons Saint Esprit, qui circule dans la plante vivante de l'éthique et nourrit les fleurs qui s'y épanouissent. La morale cueille ces fleurs pour en faire de nouveaux règlements. Mais tôt ou tard ces fleurs se fanent – les règlements deviennent obsolètes. Il faut aller en cueillir de nouveaux sur le plant vivant de l'éthique.

Voilà ce que Marc illustre dans le récit en miroir de ces deux femmes : c'est le choix de la vie, l'esprit de vie qui anime Jésus, qui fait avancer la Loi, en grignotant petit à petit les zones grises pour les faire basculer du côté de la vie.

Mais ça ne peut pas marcher s'il n'y a pas des femmes anonymes et des Jaïros en situation d'autorité qui sont déterminés à refuser le statu quo de situations mortifères. Des femmes et des hommes qui ne se contentent pas des réponses toutes faites de la morale de leur temps, et qui ont le courage d'aller bousculer les choses. A tous ceux-là, Jésus dit : « Ta confiance t'a sauvé, va en paix. N'aie pas peur, aie seulement confiance ! »

Amen.

Coordination nationale Évangélisation – Formation

Église protestante unie de France

47 rue de Clichy

75009 Paris

Service Notes Bibliques et Prédications

Contact : nbp@epudf.org

Annexe : étude détaillée du texte

Verset 5:21

21 Puis Jésus ayant traversé dans la barque à nouveau de l'autre côté, aussitôt une foule s'est assemblée autour de lui le long de la mer

ayant traversé : traduit le verbe *diaperaō* qui signifie *traverser, franchir, transpercer* - et au sens figuré *connaître à fond ("d'un bout à l'autre")*.

de l'autre côté : traduit l'adverbe *peran*, de même étymologie que le verbe précédent, qui signifie au-delà, de l'autre côté.

Jésus revient du [pays des Gadaréniens](#), à l'est du lac de Tibériade, en pays non juif, où il a délivré l'homme qui errait au milieu des tombes, possédé par de nombreux démons qui investissent un troupeau de porcs qui vont se jeter dans le lac. L'homme ainsi délivré demande à accompagner Jésus. Jésus le renvoie témoigner auprès des siens.

En hébreu, l'eau symbolise la Parole, et c'est le même mot qui en hébreu désigne la lèvre et le rivage ; la traversée qui suit est à la fois physique et symbolique, passant d'un bord à l'autre de la Parole - de pays non-juif en pays juif.

Verset 5:22

22 Alors arrive l'un des chefs de la synagogue, du nom de Jaïros. Et le voyant il se jette à ses pieds,

synagogue : le mot français dérive du mot grec *sunagōgos* qui désigne un lieu où l'on se rassemble (verbe *sunagō*, rassembler, réunir).

Jaïros : c'est en [Nombres 32,41](#) le nom du fils de Manassé (Yaïr - signification en hébreu : il éclaire) qui prend possession des "[campements de Jaïr](#)", à l'est du Jourdain.

Verset 5:23

23 Et il l'implore instamment, disant que sa petite fille est à l'extrémité, de venir lui imposer les mains afin qu'elle soit sauvée et qu'elle vive.

implore : pour traduire le verbe *parakaleō*⁽¹⁾, de *para-* auprès de, et *kaleō* - appeler. Le verbe *parakaleō* signifie *appeler auprès de soi,*

mander, appeler à son secours, prier, invoquer, inviter, exhorter, consoler, faire naître.

instamment : pour traduire *polus* - beaucoup.

petite fille : traduit *thugatrion*, diminutif de *thugater* (cf versets 34 et 35) qui signifie *filles* en tant que lien de parenté. Le diminutif renvoie à une petite fille, une fillette. Le mot se retrouve en [Marc 7,25](#) pour désigner l'enfant malade que la femme syro-phénicienne vient implorer Jésus de guérir, comme Jaïros le fait ici.

est à l'extrémité : vieille expression française qui signifie être à l'agonie - et qui traduit mot à mot la même expression grecque avec la même signification.

soit sauvée : forme passive du verbe *sōzō* qui signifie mettre à l'abri d'un danger, préserver, sauver, épargner, conserver.

⁽¹⁾C'est le verbe qui a donné dans l'Évangile de Jean le mot Paraclet utilisé pour désigner l'Esprit saint. - cf Jean 14,16 : un autre paraclet, c'est-à-dire quelqu'un d'autre à appeler pour demander conseil, à appeler au secours, à prier, à invoquer, à inviter, à appeler pour être consolé, à appeler pour être exhorté, à appeler pour faire naître.

Verset 5:24

24 Et il partit avec lui, et une grande foule le suivait et le pressait.

suivait : traduit le verbe *akoloutheō* qui signifie *faire route avec, accompagner* - et au sens figuré : *suivre par l'intelligence, comprendre.*

pressait : traduit le verbe *sunthlibō* qui signifie presser ensemble, comprimer.

Verset 5:25

25 Et il y avait une femme, en écoulement de sang depuis douze ans.

écoulement : pour traduire *rusis* qui est le mot utilisé pour désigner un écoulement liquide, et notamment le flux menstruel.

Si cette description nous fait penser aujourd'hui aux symptômes d'un fibrome utérin, il ne faut pas perdre de vue qu'aux termes de [Lévitique 15.25](#), cette femme est impure depuis douze ans.

Verset 5:26

26 Et elle avait beaucoup pâti de nombreux médecins et elle avait épuisé tout ce qu'elle avait de côté, et rien ne lui avait été d'un quelconque secours, mais c'était allé plutôt en empirant.

pâti : traduit le verbe *paschō* qui signifie *être affecté, éprouver* - en bonne ou mauvaise part. C'est le verbe utilisé pour la passion du Christ. Le verbe traduit de manière générale la capacité à éprouver des émotions, à être vulnérable.

épuisé : traduit le verbe *dapanaō* qui signifie dépenser, consommer, user, épuiser.

tout ce qu'elle avait de côté : traduit le mot à mot grec, avec la même signification d'économies, de pécule.

Versets 5:27-28

27 Ayant entendu au sujet de Jésus, elle vint dans la foule par derrière et toucha son vêtement. 28 Elle disait en effet que si seulement elle pouvait toucher son vêtement, elle serait sauvée.

toucha : traduit le verbe *haptomai*, qui signifie toucher, avec diverses connotations possibles : toucher pour atteindre, toucher en vue de relations intimes, toucher pour s'emparer, toucher de manière hostile (porter la main sur).

vêtement : dans la pensée biblique, le vêtement est le symbole de la fonction.

serait sauvée : même verbe *sōzō* qu'au verset 23.

Verset 5:29

29 Et aussitôt fut asséchée la source de son sang et elle se rendit compte dans son corps qu'elle était guérie de ce fléau.

Fut asséchée : traduit une forme passive du verbe *xērainō*, sécher, dessécher. Dans la pensée biblique, la forme passive peut-être utilisée pour désigner l'action de Dieu.

la source : traduit le mot *pēgē* qui signifie source, origine.

se rendit compte : traduit le verbe *ginōskō* qui signifie apprendre à connaître, se rendre compte, juger, penser, comprendre.

fléau : pour traduire le mot *mastix*, le fouet pour les animaux, qui comme le mot français fléau signifie par extension une calamité, un supplice.

Verset 5:30

30 Aussitôt Jésus reconnu en lui-même un pouvoir étant sorti de lui, et se retournant dans la foule, il dit : Qui a touché mon vêtement ?

reconnu : pour traduire le verbe *epiginōskō*, du verbe *ginōskō* du verset précédent, auquel a été ajouté le préfixe *epi-* qui souligne la relation entre le geste de la femme et la réaction de Jésus. *epiginōskō* signifie reconnaître.

pouvoir : traduit le mot *dunamis* (qui a donné en français dynamique) qui exprime la faculté de pouvoir, l'aptitude à réaliser quelque chose, la puissance, la force, au sens physique ou moral.

se retournant : traduit le verbe *epistreḡō*, qui signifie au sens propre se tourner vers, se retourner, et au sens figuré *se repentir*.

a touché mon vêtement : mêmes mots qu'au verset 28.

Moment de conversion de Jésus, qui avançait droit devant en fendant la foule, et se retrouve stoppé dans son élan.

Verset 5:31-32

31 Et ses disciples lui dirent : Tu regardes la foule te pressant, et tu dis : Qui m'a touché ? 32 Et il regardait autour de lui pour savoir celle qui avait fait cela.

pressant : reprise du verbe du verset 24.

regardes .. regardait autour : même verbe *blepō* qui signifie avoir le sens de la vue, diriger son regard, regarder.

savoir : traduit le verbe *eidō*, qui contrairement à *blepō* est un "voir" marqué d'une intention - au sens propre : observer, examiner - et au sens figuré : se représenter, se figurer.

celle qui avait fait cela : la formulation a de quoi étonner : Jésus cherche qui est à l'origine de son ressenti...et il sait que c'est une femme !

Verset 5:33

33 Alors la femme craintive et tremblante, ayant su ce qui lui était arrivé, vint se jeter devant lui et lui dit toute la vérité.

craintive et tremblante : expression biblique passée à la postérité avec l'[essai de Kierkegaard 'Crainte et tremblement'](#), une expression que l'on retrouve régulièrement dans le Premier Testament pour exprimer la condition de celui qui se retrouve face à Dieu (voir résultats de recherche sur [crainte et tremblement](#) et [craindre et trembler](#)).

ayant su : même verbe *eidō* qu'au verset précédent.

se jeter : même verbe *piptō* utilisé également au verset 22 à propos de Jaïros.

vérité : le mot n'est [utilisé que trois fois chez Marc](#), jamais dans la bouche de Jésus.

Verset 5:34

34 Il lui dit alors: Fille, ta confiance t'a sauvée ; va en paix et sois guérie de ton fléau.

fille : traduit *thugater* qui renvoie à un lien de parenté (cf commentaire du verset 23).

confiance : traduit *pistis* qui signifie confiance en autrui, crédit, fidélité, foi, croyance.

sauvée : même verbe *sōzō* qu'aux versets 23 et 28.

paix : traduit *eirēnē* qui a donné le prénom Irénée.

guérie : traduit *hugiēs* qui signifie bien portant, sain (a donné en français hygiène).

fléau : même mot qu'au verset 29.

Verset 5:35

35 Encore lui étant en train de parler, ils arrivèrent de chez le chef de la synagogue disant que sa fille était morte : Pourquoi harceler encore le maître ?

fille : même mot *thugater* qu'aux versets 34 et 23.

était morte : traduit le verbe *apothnēskō*, mourir.

harceler : pour traduire le verbe *skullō* qui signifie au sens propre écorcher, déchirer, enlever la peau et par extension tourmenter - même idée que dans l'expression "tanner quelqu'un".

Verset 5:36

36 Mais Jésus, faisant comme s'il n'avait pas entendu ces paroles qui lui avaient été dites, dit au

chef de la synagogue : ne crains pas, aie seulement confiance.

faisant comme s'il n'avait pas entendu : pour traduire le verbe *parakouō*, composé du verbe *akouō*, entendre, et du préfixe *para-* qui signifie à côté, le long : les paroles passent "à côté" de Jésus.

ces paroles qui lui avaient été dites : locution qui renforce la réalité des paroles qui ont été prononcées, pour accuser le contraste avec le verbe *parakouō*.

ne crains pas : même verbe que dans l'expression *craintive et tremblante* du verset 33.

aie confiance : traduit le verbe *pisteuō* dont est tiré le mot *pistis* du verset 34.

seulement : adverbe dérivé de l'adjectif *monos* qui signifie seul, unique.

Verset 5:37

37 Et il ne laissa personne l'accompagner, si ce n'est Pierre, Jacques et Jean le frère de Jacques.

il ne laissa : traduit le verbe *afiēmi* qui signifie au sens propre laisser, laisser aller.

accompagner : traduit le verbe *sunakolouthēō* de *sun-* avec et *akolouthēō*, suivre, accompagner (c'est le verbe utilisé en Jean 10,27 : [Mes brebis entendent ma voix; je les connais, et elles me suivent](#)).

Jacques et Jean le frère de Jacques : il s'agit donc des [fils de Zébédée](#) (cf Marc, 1,19-20).

Verset 5:38

38 Ils arrivent à la maison du chef de la synagogue et il observe le tumulte et [des gens] pleurant et se lamentant beaucoup.

observe : pour traduire le verbe *theōreō* qui signifie observer, examiner, contempler = regarder en tant que spectateur (a donné le mot théâtre en français).

tumulte : traduit le mot *thorubos* qui désigne la démonstration bruyante d'une assemblée.

pleurant : traduit le verbe *klaīō*, qui signifie pleurer, appeler en criant.

se lamentant : traduit le verbe *alalazō*, dérivé du mot *alala* qui désigne un cri violent de guerre, de victoire ou d'angoisse.

Verset 5:39

39 Et entrant il leur dit : Pourquoi faites-vous tant de bruit et pleurez-vous ? L'enfant n'est pas morte mais elle est couchée

faites-vous tant de bruit : traduit le verbe *thorubeō* d'où est dérivé le mot *thorubos* du verset précédent.

enfant : traduit le mot *paidion* qui désigne un jeune enfant de moins de sept ans ; le mot renvoie à *thugatrion* - fillette - utilisé au verset 23.

n'est pas morte : même verbe *apothnēskō* qu'au verset 35.

elle est couchée : traduit le verbe *katheudō* qui signifie au sens premier se coucher, être couché et par extension dormir.

Verset 5:40

40 Et ils se moquèrent de lui. Alors, lui les ayant tous jetés dehors, prit avec lui le père de l'enfant et la mère et eux avec lui entrèrent là où était l'enfant.

moquèrent : traduit le verbe *katagelaō* qui signifie rire de, se moquer de. Le verbe fait allitération avec le verbe *katheudō*. La réaction est curieuse : de la part de personnes réellement endeuillées, on s'attendrait plutôt à de l'indignation ?

ayant tous jetés dehors : traduit le verbe *ekballō* composé de *ex-* dehors et *ballō*, jeter.

prit avec lui : traduit le verbe *paralambanō*, composé de *para-* avec et *lambanō*, prendre.

enfant : même mot *paidion* que précédemment.

Verset 5:41

41 Et tenant fortement la main de l'enfant il lui dit : Talitha koumi, ce qui est traduit par : jeune fille, je te le dis : mets-toi debout.

tenant fortement : traduit le verbe *krateō*, qui signifie être fort, puissant, et par suite dominer, posséder, commander, ordonner, contraindre, forcer, s'emparer de, tenir fortement. C'est le même verbe qui est utilisé en Marc 1,31 lors de la guérison de la belle-mère de Simon. On retrouve la même idée de force/puissance qu'au verset 30.

enfant : toujours le même mot *paidion* que précédemment.

talitha : translittération en grec d'un mot araméen qui signifie agnelle (dérivé de l'hébreu *taleh*, agneau).

koumi : translittération en grec de l'impératif araméen dérivé du verbe hébreu *qoum* : se mettre debout, se tenir debout

est traduit par : forme passive du verbe *methermēneuō*, qui signifie exprimer interpréter, traduire - composé de *méta-* et *hermēneuō* (a donné en français le mot *herméneutique*).

jeune fille : traduit le mot *korasion*, diminutif de *korē* qui désigne une jeune fille ; le mot avec une majuscule est l'un des noms utilisés pour désigner Perséphone, la fille de Zeus et Déméter ('la mère').

mets-toi debout : traduit le verbe *egeirō* qui signifie au sens premier faire lever, mettre debout, se mettre debout, et par extension éveiller, s'éveiller. *egeirō* est le contraire de *katheudō* au verset 39. *egeirō* est le verbe qui est utilisé au matin de Pâques ([Marc 16,6](#)).

La traduction que le texte nous propose n'est donc pas littérale : l'araméen utilise le mot agnelle que Marc traduit par jeune fille. Cette agnelle comme métaphore de la jeune fille nous renvoie à la parabole que Nathan raconte au roi David pour lui faire prendre conscience de son crime envers Bethsabée : "Le pauvre n'avait rien du tout qu'une petite agnelle" (*amnas* en [2 Samuel 12, 3](#)). L'agnelle exprime également, au féminin, la pureté d'un animal auquel on recourt pour les sacrifices.

Verset 5:42

42 Et aussitôt se lève la jeune fille et elle se met en marche ; car elle avait douze ans. Et ils s'éloignèrent dans une grande émotion.

se lève : traduit le verbe *anistēmi* qui signifie se lever, se dresser, jaillir. C'est le [verbe que Marc utilise quand Jésus fait référence à sa résurrection](#).

se met en marche : pour traduire le verbe *peripateō* qui signifie circuler, aller et venir, se promener. Dans la pensée biblique, la marche symbolise la vie. L'expression symbolise le fait que la jeune fille reprend le cours de sa vie.

s'écartèrent : c'est le sens premier du verbe *existēmi* utilisé de manière intransitive (mot à mot se tenir hors de) : s'éloigner, s'écarter.

émotion : pour traduire le mot *ekstasis* qui exprime l'action à laquelle correspond le verbe *existēmi* : action de se déplacer, déviation, et au sens figuré trouble, agitation, égarement de l'esprit - ce qui est également l'étymologie du mot é(x)-motion : se mouvoir hors de.

Verset 5:43

43 Et il leur commanda de nombreuses choses, afin que personne n'apprît la chose, et il dit de lui donner à manger.

commander : traduit le verbe *diastellō* qui signifie au sens propre séparer, écarter, et au sens figuré distinguer, définir, déterminer, donner des ordres précis, commander, prescrire.

n'apprît : traduit le verbe *gignōskō* qui signifie apprendre à connaître, se rendre compte, se faire une opinion, juger, penser, prendre une décision.

manger : traduit le verbe *fagein*, qui signifie manger au sens concret du terme, prendre de la nourriture.

Surprenante histoire d'une fillette qui au final se révèle être une adolescente de douze ans, et donc en âge de se marier si elle est pubère. Deux indications du texte m'orientent vers l'hypothèse d'un viol :

- La référence à l'agneau du verset 41
 - renvoie à la parabole que Samuel utilise pour faire comprendre à David son crime d'adultère envers Bethsabée : il a pris de force Bethsabée, que son serment liait à un autre homme (*Bath-Sheva* signifie en hébreu la *fillette du serment*).
 - désigne une brebis non parvenue à maturité sexuelle : richesse sémantique du mot, qui renvoie à la brebis du troupeau dont il faut prendre soin, à l'innocence de celle qui n'est pas pubère, et à l'animal que l'on utilise pour les sacrifices.
- Cette hypothèse pourrait expliquer l'obstination du père à nommer "petite" sa fille de douze ans, de manière à ne pas la présenter comme pubère, afin que la violence dont elle a été victime ne soit pas considérée comme un acte sexuel "légitime" dans une société où le non-consentement de celle qui est violentée est très difficile à faire valoir.